



## Révocation avocat

-----  
Par Ariane13

Bonjour

L'avocate postulante ne s'est pas présentée pour me défendre et l'affaire a été reportée au 4 décembre.

Je ne veux plus d'elle pour ma défense.

Quels moyens ai je à ma disposition pour désigner une autre postulante ?

Je sais qu'elle a été malade mais pourquoi ne pas avoir laissé le dossier au cabinet ?

Depuis je n'arrive plus à la joindre et elle ne me répond pas au téléphone.

Merci pour vos réponses

-----  
Par Abalde

Chère Madame,

Un Avocat postulant est mandaté, par votre Avocat - appelé "Avocat plaidant" pour effectuer les démarches procédurales auxquelles il n'a pas accès en ce que le Tribunal est hors ressort de son Barreau.

Par exemple, un Avocat lillois serait le postulant d'un Avocat niçois ayant à plaider une affaire à Lille.

Dès lors, je comprends mal votre question.

Si vous souhaitez révoquer votre Avocat, vous êtes libre de le faire et devez, à cet égard, choisir votre nouvel Avocat qui se chargera de récupérer le dossier conformément aux règles déontologiques de la profession.

Cependant, la situation selon laquelle un Avocat postulant se serait abstenu de se présenter à l'audience me paraît plus qu'improbable, si risqué d'un point de vue de la responsabilité professionnelle...

De surcroît, le délai de renvoi n'est pas extraordinairement long et laisse à penser à un renvoi pour conclusions adverses (étant précisé que l'adversaire puisse être vous-même...)

Si tel était vraiment le cas et qu'une abstention imprévue et non justifiée - ni en droit ni en faits - vous avait été préjudiciable, il appartiendrait au plaidant d'en tirer les conséquences, mais je crains que vous opériez une confusion...

Certaines audiences ne nécessitent d'ailleurs pas la présence physique des Avocats.

Néanmoins, je vous confirme que si un Avocat ne se présente pas, il est d'usage de l'appeler et, sans réponse, de renvoyer si possible.

Aussi, si vous avez des difficultés persistantes avec votre Avocat, il est toujours possible de saisir l'Ordre de ce litige.

Bien à vous.

A.BALDE